

# PROPRIETE DE L'INDIVISION TRICHARD

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Article 23-313 / COMMUNE DE VEROSVRES (71)

Vente d'une coupe définitive de douglas  
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges  
 Superficie de la coupe : 0,15 ha  
 Parcelle(s) : C 101p  
 Certification PEFC N° : non



### DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	4	6	11	15	15	11	10	7	6		1			86	100 m <sup>3</sup>	1,16 m <sup>3</sup>
Douglas bordure					2	2		1		1				6	9 m <sup>3</sup>	1,42 m <sup>3</sup>
Sapin													1	1	4 m <sup>3</sup>	3,70 m <sup>3</sup>
														93	112 m <sup>3</sup>	1,20 m <sup>3</sup>

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.  
 Expert forestier : Claude COURVOISIER

### CONDITIONS D'EXPLOITATION :

#### Exploitation par temps sec

Le délai d'exploitation est fixé le : 30 juin 2025  
 Distance moyenne de débardage : sous réserve d'autorisation  
 Place de dépôt : sous réserve d'autorisation

### CONDITIONS DE PAIEMENT :

Contact : Côte LEMAIRE au 06.40.58.84.43

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 10 octobre 2020 – paragraphe 2.2.

